



2
Jours

Site internet - Propriété intellectuelle et RGPD

dans JURIDIQUE - DROIT INTERNET / Réf : JCF-DINT-78

Objectifs de la formation

- Décrire la législation en matière de droit sur internet
- Adopter les bons réflexes juridiques
- Identifier des outils pratiques pour anticiper le risque juridique

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Choisir et créer un nom de domaine

- Obtention d'un nom de domaine : Noms de domaine attribuables procédure d'attribution...
- Contentieux : « 1er arrivé seul servi » le cybersquatting
- Vision pratique : L'utilisation des noms de domaine cas concrets

Jour 1 - Après-midi

2. Intégrer les droits d'auteur

- A qui appartiennent les oeuvres incorporées au site de l'entreprise ? Quelles formalités accomplir ?
- L'information présente sur le site de l'entreprise : Comment agir avec les droits d'auteur ?

Jour 2 - Matin

3. Gérer l'exploitation du site Internet face aux données personnelles de l'internaute (RGPD)



- Les données personnelles de l'internaute (Collecte des données personnelles obligation de déclaration et d'information)
- L'exploitation des données personnelles (Mode de transmission des bases de données)

Jour 2 - Après-midi

4. Intégrer les droits du consommateur

- Définition du commerce électronique et droit applicable
- La publicité par voie électronique : spamming
- La conclusion du contrat : Informations à donner droit de rétractation conditions générales
- Les garanties : vices cachés défaut de conformité retard de livraison
- Le règlement des litiges
- Les oeuvres incorporées au site de l'entreprise : A qui appartiennent-elles ? Quelles formalités accomplir ?

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Monde de l'entreprise, secrétariat, service commercial, communication

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

